

Caen, le 14 novembre 2016

Première évaluation positive des Centres de Soins Non Programmés du centre hospitalier public du Cotentin (site de Valognes) et du centre hospitalier d'Aunay-sur-Odon

Après quelques mois de fonctionnement, les résultats de la première évaluation des centres de soins non programmés du CHPC (site de Valognes) et du centre hospitalier d'Aunay-sur-Odon sont satisfaisants.

L'ARS de Normandie a lancé en début d'année 2016 un appel à candidatures pour la création à titre expérimental de Centres de soins non programmés (CSNP), à l'attention des établissements de santé en cours de recomposition de leur activité de service d'urgences. L'objectif était d'expérimenter sur quelques sites ce type d'activité pour les établissements rencontrant des difficultés en termes de continuité des soins ou de démographie médicale, enregistrant une activité proche de 10 000 passages par an et se situant à moins de 30 minutes d'accès à une structure d'urgence et/ou d'un SMUR (structure mobile d'urgence et de réanimation).

Le Centre hospitalier public du Cotentin (site de Valognes) et le Centre hospitalier d'Aunay-sur-Odon ont répondu à l'appel à projet et ont ouvert un Centre de soins non programmés (CSNP) en mars 2016, à titre expérimental. Ces CSNP proposent aux patients un accueil diurne – amplitude journalière d'ouverture au public de 10h - cinq jours sur sept à Valognes et sept jours sur sept à Aunay-sur-Odon.

Compte tenu du caractère expérimental et innovant du dispositif, les deux centres bénéficient d'un accompagnement financier de l'ARS de Normandie au titre du fonds d'intervention régional (FIR).

Dans le cadre de l'expérimentation, l'ARS de Normandie a réalisé une première évaluation sur les 4 premiers mois de fonctionnement, sur la base d'un rapport d'évaluation établi par les deux établissements. Il en résulte que le niveau d'activité sur le premier quadrimestre est conforme à celui envisagé initialement tout comme la nature des soins délivrés. Ainsi, le centre hospitalier d'Aunay a réalisé 1 294 consultations contre 1 589 pour le CHPC site de Valognes. La durée moyenne de prise en charge est relativement réduite par rapport aux services d'urgence traditionnels (69 minutes pour Aunay et 96 minutes pour Valognes). 99 % des patients se présentant au CSNP site y sont pris en charge directement (sans réorientation vers un site d'urgence).

La poursuite de cette expérimentation sur les deux sites est donc confirmée et une réflexion est envisagée pour l'élargir à l'ensemble du territoire normand dans le cadre du PRS 2.

Contact presse ARS de Normandie

Hélène Landeau, T. 02 31 70 97 62

Sandrine Gautier T. 02 32 18 31 61 Port. 06 47 07 32 17

ars-normandie-communication@ars.sante.fr